

BaldersheimHaut-Rhin

mardi 30 janvier 2018

- [A la Une](#)
- [Région](#)
- [Alsace](#)
- [Haut-Rhin](#)
- [Bas-Rhin](#)

TÉMOIGNAGE

Electrohypersensible : « J'ai été rayé de la carte »

Habitant de la plaine d'Alsace, François (*) vit un enfer depuis 2014. Reconnu électrohypersensible en novembre dernier, il a élu domicile dans sa cave, où il a installé une chambre à coucher-bureau peinte au graphite qui l'isole des ondes électromagnétiques qu'il ne supporte plus. Un syndrome qui, avec la densification de l'électrosmog, menace un nombre croissant de personnes.

Le 26/01/2018 05:00 par Véronique Berkani , actualisé le 27/01/2018 à 06:55 Vu 18161 fois

Il y a des alternatives aux ondes : François a tiré des câbles dans les gaines de sa maison depuis sa box installée dans son garage jusqu'aux différents étages pour accéder à internet sans wifi. Pour téléphoner, il se sert d'un appareil fixe. « Il y a toujours moyen d'avoir du filaire ! », assure-t-il. Photo L'Alsace/ Thierry Gachon préc.suiv.

1 / 2

« J'ai la chance d'avoir fait des études, c'est ce qui m'a sauvé. Ainsi que ma cave et le soutien de mon père. » À 47 ans, François (*) est peut-être sauvé, mais pas tiré d'affaire. Atteint du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (Sicem), il a été reconnu travailleur handicapé en novembre 2017. Originaire du Nord de la France, marié et père de trois enfants, il est arrivé dans le Haut-Rhin en 1999 pour des raisons professionnelles, après avoir résidé à Paris. Son lieu de travail est une « **zone hyperconnectée, constamment inondée d'ondes numériques** ».

Comme un couteau s'enfonçant dans la peau

Ses premiers troubles sont apparus en 2013. **« J'ai commencé à avoir mal au dos, comme si j'avais de l'arthrose. Nous avons récemment changé notre literie. J'ai pensé que le nouveau matelas était en cause, je l'ai donc à nouveau remplacé, mais les douleurs articulaires persistaient. Par moments, j'avais la sensation d'être en lévitation et, surtout, je ressentais des brûlures sur tout le corps. Puis je n'ai plus réussi à tenir ma tête. Je me sentais fatigué, usé, j'étais malade tous les deux mois. J'avais également des symptômes de tachycardie, je ressentais des pressions dans le thorax... »**

Durant cette période, François fait le rapprochement entre ses troubles et l'installation récente d'antennes de téléphonie mobile à proximité de sa maison, ainsi que la pose d'une dizaine d'antennes-relais supplémentaires sur le toit de son entreprise qui en comptait déjà plus d'une dizaine. Fin 2014, ses collègues et lui emménagent au sous-sol de leur immeuble et chaque salarié se voit doté d'un téléphone portable professionnel. **« Là, j'ai vraiment commencé à déguster... »**

Il souffre de violentes céphalées, de sensations de couteau s'enfonçant dans la peau et dans les os. **« Dès que je suis exposé aux ondes du wifi et du téléphone, je perçois des scintillements lumineux dans mon champ visuel : il s'agit de magnétosphènes, c'est le signe qu'il faut que je m'éloigne pour ne pas avoir mal. On traite souvent les électrohypersensibles (ÉHS) de personnes "psycho-dérangées" car nous avons constamment l'air d'être aux aguets. C'est uniquement que nous n'avons pas envie de souffrir ! »**

En janvier 2015, il comprend qu'il est devenu électrohypersensible en découvrant le documentaire de Marc Kanne, **Cherche zone blanche désespérément**. Il commence par migrer de sa chambre vers celle de l'un de ses fils. **« Mais ça n'allait pas mieux. Je tournais comme un lion en cage, je ne savais plus où aller. Ce n'est que lorsque je me suis installé dans la cave que j'ai senti un réel soulagement. »**

« Seul dans la cave, comme un mort-vivant »

Durant toute l'année, il passe ses soirées et ses week-ends dans le sous-sol de sa maison. Sur son lieu de travail, il quitte le bureau des cadres pour rejoindre l'atelier de maintenance, où il se trouve toujours actuellement. Dans le même temps, il se heurte de plein fouet à l'incompréhension de ses proches et de ses collègues. **« Du jour au lendemain, j'ai été rayé de la carte, j'étais comme un mort-vivant, seul au monde dans ma cave. »** François est ostracisé dans son entreprise, où ce qui lui arrive paraît inconcevable. **« J'étais le paria, l'emmerdeur, la bête étrange ! »** Heureusement, il

est soutenu par son père, à qui il téléphone tous les soirs. Il aménage sa vie pour résister au mieux aux ondes électromagnétiques qui l'entourent, se procure de la peinture graphite en Allemagne qu'il applique sur les murs de sa chambre et y installe un rideau métallique relié à la terre, se créant une cage de Faraday qui l'isole des ondes. Il investit également dans des vêtements en fil métallique utilisés par l'armée suisse et vendus sur internet : vestes, casquettes blindées, sac de couchage, etc. Accompagné par son père, François se rend en septembre 2015 chez le professeur de cancérologie Dominique Belpomme à Paris, spécialisé dans les causes environnementales de la maladie. Dans la salle d'attente, il rencontre des personnes qui ont toutes la même histoire. **« C'est là-bas que nous avons véritablement compris que j'étais victime de la crise sanitaire à venir. »** Grâce à des tests sanguins et à un encéphaloscanner qui met en évidence un déficit de vascularisation cérébrale, le médecin établit le diagnostic de Sicem.

Errance médicale

« Malgré les recherches du professeur Belpomme et les 3 000 études apportant les preuves de la nocivité des ondes numériques, les médecins de proximité ne sont pas formés et avouent être dépassés. Les ÉHS ne peuvent pas se faire soigner dans les hôpitaux où règne un fort électrosmog. » Une situation qui les condamne à l'errance médicale et à l'automédication. François trouve du soutien auprès des personnes qui souffrent du même syndrome, avec lesquelles il échange des informations. Il est également membre de l'association Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques).

François ne sait pas de quoi sera fait l'avenir, parfois il préfère ne pas y penser. Il rêve d'acheter avec d'autres ÉHS 300 ha de forêt afin d'y créer une « zone blanche » préservée des ondes. Son syndrome étant désormais administrativement reconnu, il compte demander au directeur de son entreprise de le protéger. **« Il me faut un bureau "blindé" où personne ne pénètre avec un téléphone portable, un lieu où travailler sereinement. »**

(*) Le prénom a été modifié.